

CONSEIL DE QUARTIER SAINT-GERMAIN L'AUXERROIS

Jeudi 26 janvier 2017 à 18h30

Mairie du 1^{er} arrondissement - Salle des Commissions – 4, place du Louvre 75001 - Paris

Elus présents

- Catherine MATHON, Adjoint au Maire chargé des Conseils de quartier, de la Vie associative et des Animations
- Nicolas MARTIN LALANDE, Adjoint au Maire chargé de l'Environnement, de l'Espace public, des Espaces verts, de l'Urbanisme, de la Voirie et des Déplacements

Invités

- M. Daniel MONELLO, Conducteur d'opérations - Rénovations des théâtres de la Ville et du Châtelet (DPA - Service de l'Architecture et de la Maîtrise d'ouvrage)
- M. Philippe PUMAIN, Architecte du patrimoine - mandataire de l'équipe de maîtrise d'ouvrage du Théâtre du Châtelet (Agence Philippe Pumain Architecte SARL)

Ordre du jour

1. Présentation des travaux de rénovation du Théâtre du Châtelet : interventions de M. Daniel MONELLO et de M. Philippe PUMAIN
2. Mutualisation de la dépense destinée à la location du piano en vue de la manifestation « Les 36 heures de Saint-Eustache » organisée par l'Eglise Saint-Eustache
3. Programme des manifestations de l'année
4. Travaux en cours et information chantiers
5. Questions diverses

Catherine MATHON ouvre la séance à 18h30.

I. Présentation des travaux de rénovation du Théâtre du Châtelet

Introduction de M. Daniel MONELLO

En raison de l'état des 2 théâtres (Théâtre de la Ville & Théâtre du Châtelet), une rénovation s'imposait et celle-ci vise 2 objectifs :

- la rénovation technique pour se conformer aux obligations en matière de sécurité incendie, sécurité électrique et scénographique
- et la mise en œuvre de dispositifs concourant à réaliser des économies d'énergie.

Après la fermeture en février 2017, les travaux démarrent en mars, en vue d'une réouverture annoncée pour septembre 2019.

Intervention de M. Philippe PUMAIN sur le détail des travaux

Le Théâtre du Châtelet (9000 m²) a été conçu par l'architecte Gabriel Jean Antoine DAVIOUD (1824-1881), sous la haute autorité du Préfet Georges Eugène HAUSSMANN (1809-1891). Ouvert initialement sur l'extérieur, il a ensuite été fermé pour des motifs climatiques et d'usage. A l'origine, le bâtiment comptait des commerces et des logements de fonction, transformés aujourd'hui en hôtels.

Une 1^{ère} opération financée par la ville concernera le traitement des espaces intérieurs. Ensuite, une 2^{ème} opération financée dans le cadre du mécénat permettra de restaurer la façade principale (avec remplacement des grosses menuiseries et de l'aluminium laqué). Le vitrage et la loggia fermée abritant l'œuvre de l'artiste peintre italien Valérie ADAMI seront conservés.

Dans les sous-sols

Les studios de répétition situés dans le Théâtre seront entièrement rénovés. Il en sera de même des réseaux électriques et de la plomberie. Les anciennes centrales de traitement de l'air implantées dans le 1^{er} sous-sol seront démontées.

Au rez-de-chaussée

La banque d'accueil sera restaurée. Il en sera de même du système de sécurité, du sas de sûreté conforme aux normes anti attentat ainsi que des espaces de refuge protégés par blindage, destinés à accueillir le personnel. Le Hall permettra dorénavant l'accessibilité aux PMR et les 2 escaliers métalliques seront retirés pour être reclassés dans un lieu de stockage à déterminer.

Le parterre principal de la salle

Pour les 2000 places qu'accueille celui-ci, 20 places supplémentaires PMR seront rajoutées (10 permanentes et 10 autres amovibles). Des sanitaires pour dames et 1 pour PMR compléteront l'équipement.

Dans le foyer

Les travaux à y réaliser concernent :

- la réfection du parquet
- la mise en conformité des escaliers de secours pompiers
- le désengorgement des lieux de passage en cas d'évacuation
- la réfection des régies
- la suppression de l'amphithéâtre et l'installation du dispositif d'éclairage de la scène
- et la création des places pleine face sur l'amphithéâtre bas et haut.

Dans les combles

Des interventions techniques particulières amélioreront le rafraichissement du Théâtre. Le branchement sur le réseau Climespace offrira les meilleures garanties environnementales pour la production de l'énergie compatible avec le plan climat, préconisé par la Mairie de Paris.

Sur les toitures

Des interventions patrimoniales seront effectuées sur la partie extérieure du bâtiment, notamment la réfection du lanternon placé au sommet, des angelots, des structures arrimées aux extrémités et des corniches périphériques.

Sur les façades

Les pierres en mauvais état et les chevaux en plomb abîmés seront remplacés. Les corniches seront purgées puis protégées à nouveau, grâce à un système de couronnement en plomb ou en zinc selon les cas.

Les éléments de décor

A l'intérieur du foyer et dans les espaces intérieurs du Théâtre, le décor d'origine de l'architecte DAVILOUD avec les faux marbres & faux bois seront fidèlement restitués. Pour l'occasion, le papier peint d'origine sera recréé. Les peintures réalisées par l'artiste ADAMI dans les oculis seront en partie retirées, afin d'y faire entrer une lumière naturelle. Les escaliers seront supprimés aux 2 extrémités et le parquet remplacé par un revêtement minéral de type béton poncé granit comme à l'origine. Il en sera de même des arrêtes plus soulignées sur les voûtes. Enfin, les châssis métalliques donnant sur la place du Châtelet seront remplacés au cours d'une prochaine opération.

Dans la salle

La lumière éclairant cette dernière, alimentée au gaz provient du plafond vitré, grâce à un système de réflecteurs retiré jadis pour des raisons acoustiques. Ce mode d'éclairage sera remis en place et offrira avec le lustre actuel la possibilité de jouer sur 2 éclairages 100 % LED. Le décor sera lui-même restauré et les toiles marouflées décollées seront repassées et recollées à nouveau sur leur support.

LES PHASES DU DEROULEMENT DU CHANTIER

1^{ère} phase

De mars à juin 2017, seront effectués les travaux préalables de désamiantage des conduits, des peintures et de déplombage. Une installation de chantier sera déposée dans la rue Edouard Colonne pour l'évacuation des déchets. Une autre située au 10 avenue Victoria restera fonctionnelle durant toute la durée du chantier et servira à la livraison des matériaux. Les ouvriers quand à eux seront logés à l'intérieur du Théâtre.

2^{ème} phase

De juin 2017 à mars 2019, une base-vie sur 3 niveaux sera installée dans l'avenue Victoria. Les mêmes installations destinées respectivement à l'évacuation des déchets et à l'approvisionnement seront maintenues. Une bâche dont l'installation est laissée à la discrétion du Théâtre du Châtelet a été envisagée et la participation d'artistes du 1er arrondissement à sa décoration a été suggérée à la DAC.

LE BUDGET

Le budget de l'opération s'élève à 31.5 millions d'euros TTC (dont 5 proviendraient de financement extérieur). Celui des travaux est estimé à 17.3 millions d'euros HT. Une 2ème opération de travaux a été envisagée et inclura cette fois des prestations intellectuelles, un curage, un désamiantage, des travaux de nature technique, de restauration patrimoniale et de rénovation scénographique (machinerie, réseau scénique, son lumière vidéo). L'architecte des bâtiments de France a instruit le permis de construire et la procédure d'appel d'offres est en cours.

SUR LES TRAVAUX DU THEATRE DE LA VILLE (14 000 M²)

Des travaux de nature comparable ont été envisagés pour le chantier du Théâtre de la ville, notamment :

- une intervention sur la scénographie (remplacement d'éléments de la cage de la scène, les moteurs et les perches servant à accrocher les décors)
- la démolition du plancher de la scène
- la création des niveaux de dessous, des réseaux scéniques et des fauteuils de la salle
- la restructuration du hall
- et la réfection des planches & mezzanines, afin de retrouver la même altimétrie que les salons.

Comme au Théâtre du Châtelet, le foyer communiquera avec les salons latéraux.

- II. Mutualisation de la dépense destinée à la location du piano en vue de la manifestation « Les 36 heures de Saint-Eustache » organisée par l'Eglise Saint-Eustache

La mutualisation a été rejetée à l'unanimité.

- III. Programme des manifestations de l'année

Quatre manifestations ont été envisagées pour cette année

- Samedi 25 mars de 14h à 16h30 : visite guidée de groupe dans 6 sites retenus du 1er arrondissement. Le budget pour 2 groupes de 15 personnes a été voté à l'unanimité. Cette 1^{ère} visite fut satisfaisante. La date de la 2ème visite sera proposée lors d'une prochaine rencontre
- Samedi 13 mai de 9h30 à 17h30 : 1er vide-grenier sur la place du Louvre
- Samedi 24 juin à partir de 14h : tournoi de pétanque sur l'esplanade Saint-Germain L'Auxerrois (côté Louvre). Un budget prévisionnel est voté à l'unanimité
- Samedi 7 octobre de 9h30 à 17h30 : 2^{ème} vide-grenier sur la place du Louvre.

- IV. Travaux en cours et information chantiers

VOIES SUR BERGES

La fermeture des quais bas de la rive droite constitue pour l'instant une mesure expérimentale. Des études commandées par des organismes divers se révèlent dans leurs conclusions contradictoires. En revanche, le rapport du professeur Pierre CARLI (Comité régional de suivi et d'évaluation des impacts de la piétonisation des voies sur berges de la rive droite à Paris) du 10 octobre 2016 est impartial. La décision du Préfet sera rendue courant mars – avril.

BLOCAGE DU QUAI HAUT DE LA PLACE DE LA CONCORDE AUX TUILERIES

L'annonce de ce blocage est parue dans la presse locale sans plus de précision. En effet, la réalisation d'une double piste cyclable bidirectionnelle dans la partie ouest de la rue de Rivoli, soit de Bastille jusqu'à la Concorde (côté 1^{er}) a déjà été envisagée. Ce projet qui est une ancienne demande du Maire du 1^{er} arrondissement, Jean-François LEGARET, présenterait des avantages en termes d'usage (la desserte des hôtels).

Par ailleurs, la réalisation d'une liaison à haut niveau de service sur les quais rive droite serait confirmée après avis favorable du comité de pilotage. Sous cet angle, l'hypothèse d'une suspension éventuelle de la circulation automobile le long du jardin des Tuileries paraît réaliste.

LES TRAVAUX DE LA SAMARITAINE

Le calendrier des travaux a été modifié et l'achèvement du chantier est annoncé pour début 2019. Les entreprises engagées se montrent soucieuses du bien-être des riverains et un comité de suivi a été mis en place.

V. Questions diverses

LE BUDGET PARTICIPATIF 2017

Une trentaine de projets localisés dans le 1^{er} arrondissement ont été proposés.

LES FONTAINES A EAU

L'installation d'une fontaine à eau a été envisagée dans la rue de la Cossonnerie. A ce jour, aucune information n'a été communiquée sur la fontaine prévue par Eau de Paris, lors d'une précédente concertation. Enfin, dans le cadre du budget participatif 2016, 100.000 € avaient été votés pour l'installation de 2 fontaines Wallace dans le quartier des Halles.

LES BANCS ET LA TABLE D'ORIENTATION

La demande d'installation d'un 2^{ème} banc à proximité de la statue Henri IV a été transmise à la section territoriale de la DVD. Il en est de même du souhait de déposer dans le même périmètre une table d'orientation. Il est probable que le banc qui s'y trouve déjà soit retiré et remplacé par 2 autres bancs identiques à ceux posés sur les berges. Les questions relatives à la faisabilité de l'opération et l'aboutissement de cette demande sont en cours d'étude.

La séance est levée à 20h40.